

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 21 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 SG 50 Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées à la Métropole du Grand Paris.

M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment son article 1609 nonies c ;

Vu le rapport transmis par la commission locale d'évaluation des charges transférées à la métropole du Grand Paris transmis le 8 octobre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel Grégoire, au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées à la métropole du Grand Paris annexé à la présente délibération est approuvé.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO